

Usine marémotrice EDF de la Rance

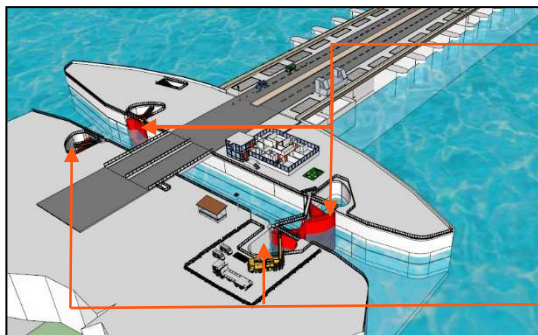
6 novembre 2017  
au  
2 février 2018

**FERMETURE COMPLÈTE DE L'ÉCLUSE DU BARRAGE POUR TRAVAUX**

Du 6 novembre 2017 au 2 février 2018, l'écluse du barrage de la Rance est fermée à la navigation en raison de la réalisation de travaux d'entretien sur les portes et les vannes aqueduc de l'écluse. Le choix de la date a été effectué afin de limiter la gêne occasionnée en prenant la période où l'écluse est la moins fréquentée. Le pont routier reste donc également fermé durant cette période. Cet important chantier mobilise environ 15 personnes dont des salariés EDF et des prestataires.

Les travaux réalisés

Les portes de l'écluse permettent de laisser passer les bateaux tandis que les 2 vannes aqueduc sont utilisées pour remplir et vider l'eau dans l'écluse. Les travaux réalisés vont permettre de garantir le fonctionnement pérenne de l'écluse. Pour l'occasion, plus de 100 m<sup>2</sup> d'échafaudage seront mis en place.



**Portes de l'écluse côté estuaire et côté mer**

- Remplacement et amélioration des étanchéités
- Remplacement des roulements
- Reprises de peinture



**Vannes aqueduc côté estuaire et côté mer**

- Remplacement des étanchéités
- Décapage et peinture
- Modification du GC des conduits
- Rénovation des structures des vannes



L'arrêté préfectoral d'interruption de sasement à l'écluse du 6 novembre 2017 au 2 février 2018 a été pris le 20 octobre 2017 (Arrêté n°2017-120).